

Le lancement du pacte Éco-Citoyen à Vincennes témoigne de la volonté de la ville de renforcer ses actions en faveur du développement durable, et à ce titre constitue une nouvelle très positive. Comme rappelé lors de la soirée de lancement du pacte en décembre 2021, les défis environnementaux nous placent aujourd'hui devant une urgence qui nécessite la mise en place rapide de changements de grande ampleur à tous les niveaux, national, local ou individuel.

La conviction de notre association Vincennes Action Climat est qu'à travers ce pacte Eco-Citoyen, la ville a une opportunité unique de se placer en tête des villes les plus ambitieuses quant à la réduction de ses impacts environnementaux. C'est non seulement la préservation de l'environnement et la qualité de vie de Vincennois qui sont en jeu mais plus globalement l'attractivité de notre ville sur le long terme.

Pour ce faire, nous souhaitons insister sur ce que nous pensons être **les principaux facteurs de succès du pacte Eco-Citoyen :**

- La volonté de **faire de cette démarche une co-construction est un élément essentiel.** Cela requiert de **donner au plus grand nombre de citoyens les moyens de comprendre le problème et de se forger une opinion quant aux mesures à prendre.** Il est également nécessaire de **mettre à leur disposition l'ensemble des données pertinentes.**
- Il est **indispensable que le plan d'action soit établi à partir de diagnostics précis et que la définition des objectifs se fasse, autant que faire se peut, de façon méthodologique** (par exemple en suivant une méthode de type SMART). **L'évaluation continue de l'efficacité des mesures choisies** (avant, pendant et après) **est clé dans la priorisation et la recherche de l'efficacité globale du plan** (impact sur l'environnement de chaque euro dépensé).
- **L'urgence exige la mise en place de mesures ambitieuses** et Vincennes a toutes les cartes en main pour aller au-delà du strict respect des réglementations en vigueur. Et la recherche de l'efficacité, qui passe parfois par la prise de mesures fortes, doit s'accompagner d'un travail pédagogique de fond sur leur acceptabilité.

De même que de nombreux acteurs vincennois, la volonté de Vincennes Action Climat est de **contribuer au succès de ce pacte Éco-Citoyen et faire en sorte que notre ville soit à la hauteur des enjeux.**

Atelier 1 : Habiter un logement sobre en énergie dans notre Ville

- 1/ **Baisser les taxes foncières et/ou taxes d'habitation des propriétaires effectuant des travaux de rénovation énergétique à titre volontaire** (donc sans y être obligés immédiatement par la loi). Faire une campagne d'affichage d'incitation à la rénovation énergétique.
- 2/ **Encourager les demandes de rénovation énergétique qui doivent être considérées comme prioritaires sur la rénovation de façade.** S'assurer que les syndicats informent les propriétaires sur la nécessité de rénovation énergétique et sur les accompagnements et aides financières existantes.
- 3/ **Lutter contre les passoires thermiques** : participer au financement du reste à charge pour les travaux de rénovation énergétique, en priorisant la conversion du fioul vers la pompe à chaleur et en ciblant les ménages en précarité énergétique.
- 4/ **Certifier un réseau de professionnels de la rénovation énergétique agréés. Publier un guide au premier semestre 2022** présentant les **dispositifs d'accompagnement et d'aides au financement disponibles** (avec Numéro spécial Vincennes Info).
- 5/ **Définir un plan chiffré d'objectifs (2025 et 2028) de réduction des pertes énergétiques des bâtiments de la ville.** Définir un **agenda ambitieux, en avance de deux ans sur les objectifs nationaux de rénovation énergétique.**
- 6/ **Inscrire Vincennes dans un réseau de villes qui agissent sur la transition énergétique.** Ex : Villes en transition, Transition France, participer davantage au trophée CoachCopro, etc.
- 7/ **Lutter contre les îlots de chaleur** : planter des arbres supérieurs à 3 mètres dans les zones de regroupement afin de refroidir la ville en cas de canicule, imposer des revêtements (routes, trottoirs) et des couleurs de façades luttant contre ces îlots.
- 8/ **Créer des jardins potagers partagés et accélérer la mise à disposition de nouveaux postes de compostage (+5 par an dès 2022),** afin qu'à terme chaque Vincennois(e)s puisse en trouver un proche de son logement.
- 9/ **Réduire la pollution lumineuse la nuit**, en particulier extinction automatique des bâtiments publics la nuit et **INTERDICTION de publicités sur panneaux lumineux.**
- 10/ **Embaucher un chargé de mission rénovation énergétique à la mairie** car le chantier est immense : il s'agit de multiplier par 6 le rythme des rénovations dans les années à venir.

Atelier 2 : Être un citoyen impliqué dans notre Ville, solidaire et participative

- 1/ **Former les Vincennois(e)s aux enjeux climatiques et à la transition pour les accompagner dans ce changement.** Organiser des ateliers de la Fresque du climat en mettant des salles et du matériel à disposition. Utiliser les panneaux d'affichage de la Ville pour l'annoncer et pour afficher les fresques produites (comme pour les expositions photos). Encourager l'achat responsable.
- 2/ **Renforcer l'impact et la légitimité du Comité Consultatif du Développement Durable**, sur le modèle du CESE qui ne compte que 13% de membres ayant eu un mandat électif. Donner au CCDD la mission d'évaluer la réalisation du Pacte Eco-Citoyen et d'en faire un rapport public.
- 3/ **Créer un tiers-lieu, forum du DD.** Faire émerger les initiatives, les bonnes pratiques, les envies de contributions, les besoins de ressources à travers l'organisation de rencontres du DD entre associations et citoyens, entreprises engagées ESS et élus.
- 4/ **Réduire les inégalités sociales** en poursuivant l'accroissement de la part de logements sociaux (nouvelles constructions, logements détenus par la Vincem...) et en accroissant la part des foyers éligibles aux tranches du Quotient Familial à plus fortes aides.
- 5/ **Créer un budget participatif pour idées vertes**, impliquer également primaires, collèges et lycées dans cette démarche (cette mesure a été mise en place au niveau régional mais elle pourrait faire naître des idées adaptées à Vincennes spécifiquement). Organiser l'appel à candidature et la votation populaire.
- 6/ **Promouvoir et encourager le label "éco-école" et le label "écolo-crèche" sur tous les établissements du territoire communal.** Soutenir activement les établissements engagés dans cette démarche en mettant à leur disposition des moyens pour communiquer, pour se mettre en réseau, et des moyens financiers pour des investissements dans le champ de compétence de la mairie (chauffage, éclairage, consommation d'eau, verdissement des espaces, etc.).
- 7/ **Rendre Vincennes comme une ville exemplaire en matière de Développement Durable** à travers la conduite d'actions ambitieuses et l'organisation d'un festival national, voir international du DD.
- 8/ **Poursuivre la démarche engagée par le Pacte Eco-Citoyen** en rendant public toutes les contributions (y compris celles non retenues), en proposant une votation du Pacte par les Vincennois et un rapport annuel des actions conduites et mesures des indicateurs.

Atelier 3 : Repenser ses modes de déplacements et donner une place grandissante à la nature dans notre Ville

- 1/ **Beaucoup plus de parkings vélos notamment aux abords des gares de métro et RER.** S'inspirer des systèmes néerlandais de stockage de vélo sur deux étages. Des systèmes sécurisés également car le vol de vélo est un frein au changement.
- 2/ **Remplacer certaines places de stationnement voiture par des parkings vélo et des pistes cyclables** (à la fois sur la voirie et dans les parkings souterrains).
- 3/ **Systématiser la création de pistes cyclables “en site propre” sur tous les grands axes de Vincennes.** Ex : rue de Fontenay, avenue de Paris, rue de Montreuil, avenue du château, etc.
- 4/ **Aider financièrement et techniquement à la création de places de vélos dans les copropriétés** (abris vélos dans les espaces communs intérieurs ou extérieurs). Aider également les propriétaires de places de parking qui souhaitent transformer en stockage vélo.
- 5/ **Rendre plusieurs rues complètement piétonnes, créer notamment des rues dédiées aux enfants** (cf. <https://www.ruesauxenfants.com>). Elles permettraient de favoriser le lien social (rencontres, sécurité pour les enfants, air sain, etc.), les commerces locaux et renforceraient l'image d'une ville agréable à vivre.
- 6/ **Rendre le centre-ville uniquement piéton le week-end entre avenue de Paris, rue de Fontenay, RER et Mairie.** Permettre ainsi aux citoyen(ne)s de déambuler dans la ville en profitant de ses commerces et aux enfants de jouer en toute sécurité.
- 7/ **Favoriser le covoiturage, surtout pour les départs en week-end/vacances** (communiquer sur le sujet sur le site de la mairie et Vincennes Info, mettre en place des aires de covoiturage).
- 8/ **Créer des jardins partagés collectifs.** Trouver de nouveaux endroits pour **étendre l'expérience des jardins suspendus à d'autres sites.**
- 9/ **Ajouter des arbres hauts pour se protéger de la chaleur.** Préférer les “vrais arbres”, en pleine terre, aux arbres en métal ou aux plantes en pot (contresens écologique).
- 10/ **Désimperméabiliser les sols et végétaliser les espaces publics** avec des espèces peu allergènes.

Atelier 4 : Adopter des habitudes de consommation responsable et prévenir les risques sur la santé dans notre Ville

- 1/ **Favoriser l'agriculture biologique et locale au marché.** La part de bio dans le marché est extrêmement faible (uniquement le bio d'Aurélie sur un marché par exemple). Imposer un pourcentage croissant de maraîchers bio et de saison sur les marchés vincennois : 10% en 2023, 25% en 2025, 50% en 2027, etc.
- 2/ **Zéro plastique au niveau des marchés, comme cela a été fait dans plusieurs villes.** Annoncer progressivement ce changement dans Vincennes Info. Faire un stand présentant cette transition au marché, en précisant les alternatives (sacs réutilisables, sacs papiers si besoin, contenants etc...)
- 3/ **Favoriser la consigne dans les commerces locaux.** Retour de ce système que certain(e)s d'entre nous ont connu, qui permet de réutiliser les contenants.
- 4/ **Réunir commerçants de Vincennes (également LACOMIDI) pour trouver des idées communes de réduction des déchets et établir des pratiques communes.** Faire un vrai tri efficace des déchets des commerçants.
- 5/ **Réduire la place des espaces publicitaires dans Vincennes, interdire notamment les écrans vidéo** qui incitent à la surconsommation et créent de la pollution lumineuse.
- 6/ **Favoriser le vélo sur la voiture** (cf. propositions atelier 3) afin d'éviter des morts liés à la pollution aux particules fines et aussi tous les désagréments et problèmes de santé liés au bruit.
- 7/ **Pénaliser les déchets sauvages et mégots par des amendes** : insister au niveau de la police de Vincennes sur la signalisation de ces infractions.
- 8/ **Réduire la vitesse de circulation, créer des pistes cyclables en site propre, rendre des rues piétonnes afin d'éviter des accidents de la route.**
- 9/ **Faire un week-end thématique sur les vacances en France, avec des stands, afin de présenter toutes les possibilités de vacances dans notre pays.** Éviter ainsi indirectement de nombreux voyages en avion chaque année ; favoriser les "voyages bas carbone" de cette manière.
- 10/ **Ateliers pour fleurir les balcons, végétaliser les immeubles.**
- 11/ **Se doter d'une politique ambitieuse d'achats publics responsables**, incluant des dispositions sociales, environnementales et locales dans les contrats publics.
- 12/ **Installer dès le plus jeune âge des habitudes de consommation responsable** (100% de bio le plus local possible et/ou équitable et 3 repas végétariens par semaine) et sensibiliser aux enjeux climatiques (Fresques du Climat jeune en centre de loisirs).
- 13/ **Poursuivre et augmenter le nombre de familles pouvant participer au défi Famille Zéro Déchet.** Proposer également des défis ou ateliers pour réduire son empreinte carbone.